

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 75 (1939)  
**Heft:** 36

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Communication. — Savez-vous que ?* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Assemblée du 4 octobre.* — U. I. P. G. — DAMES : *A propos d'une souscription. — Cours de gymnastique.* — NEUCHÂTEL : *Ceux qu'on fête.* — DIVERS : *Choses d'autrefois : Les « maîtres d'Escholle » de La Tour-de-Peilz.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : C. GREC : *Usine à gaz (Tableaux scolaires suisses).* — ALB. R. : *Les humanités et la personne.* — INFORMATIONS : *Les maîtres abstinents à l'Exposition de Zurich.* — TEXTE LITTÉRAIRE.

---

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

### COMMUNICATIONS

Plusieurs de nos membres ignorent peut-être qu'au décès d'un actif ou d'un honoraire, une *palme* est offerte à la famille du défunt ; pour les actifs elle est payée par les sections, et pour les honoraires par la caisse centrale S. P. V. Il est rappelé que la famille du défunt peut renoncer à recevoir cette palme et demander qu'une somme de 15 fr. soit versée à Echichens par les caisses susmentionnées. Les palmes doivent être commandées *aux Pompes funèbres nouvelles* (Lausanne) et non aux Pompes générales. Les sections qui par erreur s'adresseraient aux Pompes générales paieront la plus-value.

Nous conseillons aux présidents des sections de prévoir *une assemblée ordinaire d'automne*, dans la mesure des possibilités, pour préparer l'assemblée générale de janvier.

Les *brochures Burdet* (La joie de savoir écouter la musique) nous sont parvenues ; nous attendons pour en faire l'envoi le retour éventuel des instituteurs dans leurs foyers au début de l'hiver.

Un appel pressant est adressé à ceux de nos membres, des jeunes surtout, mobilisés ou non, qui n'ont pas encore payé leur *cotisation 1939*, pour qu'ils s'en acquittent au plus tôt au compte de chèques II. 2226. Quelques collègues, au seuil de leur retraite, ne sont pas en ordre avec notre caisse et ont refusé le rembours envoyé par le caissier. Est-ce négligence ou... économie ?

Allons, un bon mouvement !

*Le Comité.*

### SAVEZ-VOUS QUE...

Malgré les avertissements nombreux contre *le danger des amygdales infectées*, on trouve encore trop d'enfants handicapés de ce côté.

Craignez les amygdales, si votre enfant :

- 1° Respire par la bouche ;
- 2° Ronfle la nuit ;
- 3° Parle en grasseyant ;
- 4° A une mauvaise mémoire ;
- 5° A le nez étroit et pincé ;
- 6° A la poitrine creuse.

Le *menu journalier* de l'enfant doit comprendre :

- 1°  $\frac{1}{4}$  de litre de lait ;
- 2° Deux légumes frais outre les pommes de terre ;
- 3° Des céréales et du pain complet ;
- 4° Des fruits frais ;
- 5° Des noix et des desserts très simples, d'après son désir.

\* \* \*

Le Danemark (spécialement Copenhague) est *un pays de cocagne* pour les écoliers. Dans de plus en plus nombreuses écoles, on sert aux élèves le petit déjeuner, puis le repas de midi. Dans l'après-midi, ils reçoivent encore des gâteaux, puis rentrent à la maison, contents de leur régime.

\* \* \*

Plusieurs cantons suisses ont institué cette année une campagne d'un mois *contre les imprécations et les jurons*. Les parents des écoliers et la presse ont été priés de l'appuyer. C'est, certes, un domaine où il y a et où il y aura toujours à lutter !

Ed. B.

## GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

### COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 4 octobre

Séance de rentrée, privée de la présence de nos collègues mobilisés, auxquels le président adresse un cordial salut au nom de l'U. I. P. G.

Abondantes communications du comité.

Tout d'abord notre rapport au sujet du projet du Plan d'études a été remis au Département de l'instruction publique. Une lettre a été ensuite adressée au dit département au sujet des visites d'écoles à l'Exposition nationale de Zurich. En effet, ce n'est pas sans appréhension que de nombreux collègues envisageaient ce déplacement avec certains élèves indisciplinés. Le Département répondit que le règlement nous autorisait à faire, cas échéant, l'élimination désirée.

Des visites à l'exposition des tableaux du Prado ont été organisées ; nos remerciements à l'organisateur E. Dottrens ainsi qu'à MM. M. Jaquet, Willemin, Rudhardt qui furent des cicérones émérites.

Une visite au laboratoire de pharmacognosie, sous la conduite de M. le prof. Lendner, fut du plus grand intérêt.

Notre collègue Uldry, secondé par F. Tissot, a organisé pour la deuxième fois une excursion à bicyclette de plusieurs jours, qui a groupé 13 élèves et a remporté un succès complet.

Un groupe de collègues s'est rendu à la Semaine pédagogique de Zurich ; le Département avait alloué un subside à cette occasion.

Notre président rappelle le décès de notre jeune et distingué collègue Ruffieux. L'assemblée se lève en signe de deuil.

L'U. I. P. G. a été invitée par le Département à assister aux examens de fin de stage ; plusieurs membres du comité s'y sont rendus. Au moment de la mobilisation de nombreux collègues ont offert leurs services au Département.

Et j'abrège pour arriver au plat de résistance : la situation actuelle. Le président commence par rappeler que le Département lui a adressé une lettre en faveur de la Commission centrale de secours. Par circulaire, tous nos membres ont été informés que des listes de souscription seraient déposées dans les établissements bancaires qui ont mandat de payer nos traitements. Pour l'avenir, à la suite d'un rapport présenté par Robert Jaquet au nom du comité, il a été décidé ce qui suit : nos collègues sont invités à verser mensuellement en faveur de la Commission de secours ; sans qu'il n'y ait aucune obligation et à titre d'indication seulement, ce versement serait, au minimum, égal à 1 % du salaire. Les sommes seront recueillies dans les bâtiments scolaires pour l'agglomération, et nos collègues de la campagne verseront au compte de chèques de l'Union en stipulant : « Commission de secours ». Le total des versements sera remis à la dite commission par les soins du comité. Des démarches seront entreprises pour que nous soyons représentés au sein de la commission.

En ce qui concerne le projet de loi relatif aux retenues de salaire prévues pour nos collègues mobilisés, R. Jaquet présente également un mémoire au nom du comité. Il n'y a pas d'opposition en ce qui concerne le pourcentage de la solde retenu aux officiers et sous-officiers supérieurs. Par contre, la retenue prévue « aux fonctionnaires dont l'épouse a une occupation lucrative » ne laisse pas de nous étonner. Nos collègues conjoints notamment, qui ont déjà été sévèrement touchés par la loi de retenue « temporaire » sur les traitements, verraient leur salaire, une fois de plus, diminué. C'est à se demander jusqu'à quel point l'Etat entend les pressurer.

Après une discussion approfondie, l'assemblée décide de nommer une commission qui étudiera cette question ainsi que celle de nos versements à la Commission de secours. De plus, elle fonctionnera comme organe de défense de nos intérêts soit pour répondre à des articles de presse soit pour étudier à fond, du point de vue fiscal, la question des retenues. Présidée par Ad. Lagier, cette commission est formée de : R. Jaquet, Passello, Borel, Gaud et Piguet. L. S.

## U. I. P. G. — DAMES

## A PROPOS D'UNE SOUSCRIPTION

Comme nous l'avons communiqué dans notre dernière séance, M. A. Lachenal, président du Département de l'Instruction publique, nous a informé de la constitution de la Commission centrale de secours pendant la guerre, en nous priant de recommander à nos collègues de remplir les listes de souscription qui leur seront présentées dans les établissements bancaires.

Nous connaissons les misères de toutes sortes engendrées par le temps de guerre, et chacune de nous répondra à cet appel, le plus largement possible, selon ses possibilités — comme, nous l'espérons, tous nos concitoyens.

Mais nous avons rappelé à MM. les conseillers d'Etat Lachenal et Pugin que nous sommes toutes, directement ou indirectement, frappées par les conséquences de la guerre, et que, surtout, *les institutrices primaires sont durement atteintes, depuis 4 ½ ans, par la retenue sur les salaires.*

C'est une somme de 5700 fr. que l'Etat a prélevée, depuis janvier 1935 jusqu'à ce jour, sur le traitement de chaque institutrice.

On doit comprendre, dans ces conditions, que ce soit avec un peu d'amertume que nous lisons, dans tous les journaux, des allusions au devoir des fonctionnaires en face de la situation actuelle.

Les fonctionnaires ont été seuls appelés à faire des sacrifices pour le redressement financier de l'Etat, et les institutrices primaires, à elles seules, y ont contribué pour plus d'un million 500 000 fr.

Et chacune de nous continue à subir une retenue de 100 fr. par mois !

Beaucoup de nos concitoyens, ayant un revenu égal ou supérieur au nôtre, n'ont pas été appelés à faire un effort, même moindre, dans ce sens.

Des sacrifices, nous sommes prêtes à en faire ; nous en faisons déjà, nous en ferons encore. Mais nous demandons qu'on n'oublie pas ceux qui nous sont déjà imposés.

J. B.

**ASSOCIATION GENEVOISE  
DES MAITRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

**Cours de gymnastique**

L'A. G. M. E. P. organise comme chaque année son cours de

*Gymnastique et jeux*

réservé aux institutrices des écoles primaires et enfantines. Le cours aura lieu tous les lundis du 16 octobre au 16 avril, de 16 h. 45 à

17 h. 45 dans la salle de gymnastique de l'école secondaire de la rue d'Italie.

Début du cours : *lundi 16 octobre*. Inscription à la première leçon. La finance d'inscription est de 10 fr. et donne droit à la carte de membre de l'A. G. M. E. P. ainsi qu'à l'abonnement à l'*Education physique*.

Pour tous renseignements, s'adresser à : H. Metz, Bovy-Lysberg 3, tél. 5.30.98.

## NEUCHÂTEL

### CEUX QU'ON FÊTE

**Neuchâtel.** — Deux de nos collègues, MM. *Georges Stroele* et *Daniel Liniger*, titulaires d'une VII<sup>e</sup> année, à Neuchâtel, viennent de recevoir le service traditionnel de l'Etat, à l'occasion de leur quarantième année d'enseignement.

M. Stroele, pour des raisons de santé, se voit contraint d'abandonner sa tâche ; son compagnon, par contre, reste au poste, en pleine vigueur et animé d'un entrain tout juvénile.

Nommés simultanément, en 1899, à Neuchâtel, les deux jubilaires y ont dirigé diverses classes avec distinction et un sens du métier remarquable. C'est ce qui leur valut d'être appelés, qui plus tôt, qui plus tard, à la tête des classes comptant parmi les plus difficiles à conduire.

Aussi, est-ce avec l'accent de la plus pure sincérité que les représentants des autorités scolaires remercient nos deux collègues pour leurs longs et précieux services. C'est aussi avec de très vifs regrets qu'ils prennent congé de M. Stroele. De tout cœur, ils lui souhaitent que le repos soit propice à une amélioration de son état de santé.

Que de réconfortants propos dans cette touchante cérémonie, et que nous aimerions rappeler si la place ne faisait défaut.

On nous laissera dire, cependant, que M. *J.-D. Perret*, directeur, a tenu à relever qu'en rendant hommage à nos collègues, il s'acquittait, non pas d'une terne obligation officielle, mais d'une tâche lui permettant de donner libre cours à ses sentiments de gratitude envers des collaborateurs fidèles et méritants.

M. le D<sup>r</sup> *Chable*, président de la Commission scolaire, professeur lui-même, met en relief les satisfactions que procure l'enseignement en compensation de ses exigences, parmi lesquelles le don constant de soi.

En remettant le souvenir de l'Etat, M. *William Bolle*, inspecteur, rappelle très amicalement à ses deux condisciples, quelques souvenirs de l'Ecole normale.

Au nom de la Société pédagogique, et en l'absence du président de la section de Neuchâtel, appelé sous les drapeaux, M. *H.-L. Gédet*

félicite à son tour les jubilaires et les remercie des services rendus à notre association. Après avoir mis en relief le rôle marquant qu'y joua M. Stroele — auquel nous reviendrons, — M. Gédet remet à ce distingué collègue un souvenir offert par la section de Neuchâtel en lui souhaitant une heureuse retraite.

En remerciant autorités et collègues, M. *Stroele* parle des principes qui ont inspiré son enseignement et des encouragements qu'il a puisés dans le témoignage d'anciens élèves reconnaissants à leur maître de son heureuse influence, et d'avoir, parfois, décidé de leur avenir par quelque conseil ou quelque remarque judicieuse.

Enfin, M. *Liniger*, très touché des marques de sympathie dont il est l'objet, avec son collègue, montre combien lui ont servi les conseils du paternel directeur qui le guida dans ses débuts, et souligne, pour le succès de l'enseignement, l'importance qu'il attribue à la liberté de mouvements que l'autorité et le directeur accordent au corps enseignant dans l'emploi de ses méthodes.

Des fleurs sont remises aux jubilaires, et un chant des élèves termine cette belle cérémonie qui nous fit oublier pour une heure les inquiétudes du dehors.

Doux repos et bonne continuation.

J.-Ed. M.

## DIVERS

### CHOSSES D'AUTREFOIS (suite) <sup>1</sup>

#### « Les Maîtres d'Escholle de La Tour-de-Peilz ».

Quelques dames offrirent leurs services pour instruire plus spécialement les jeunes filles de la contrée ; cette offre a certainement été acceptée, car l'année suivante les examinateurs se déclarent tous très contents du régent et de la régente et de la plupart des écoliers et écolières « grâce au comité des Dames ». Mais cela ne dura pas, un an après : « on n'est pas content de Mlle d'Adler et de son mari » (!) et elle est congédiée à la St-Martin suivante.

Elle est remplacée peu après à la deuxième classe par *Jean-Abram Cardenaux* du Bailliage d'Oron.

A plusieurs reprises, les régents réclamèrent une augmentation de salaire, et j'ai lu à ce sujet des lettres navrantes, mais ils n'obtenaient le plus souvent qu'une modique gratification « sans conséquences pour l'avenir ».

Justement alarmé de la situation précaire des régents de La Tour, un généreux anonyme, que nous pouvons bien nommer aujourd'hui, M. le pasteur Henchoz, fit don de 50 louis d'or pour améliorer le sort des régents (env. 800 fr.), sous la forme d'une vigne

<sup>1</sup> Voir Bulletins Nos 30, 31, 34.

d'environ trois fossoriers en Béranges, remplacée peu après par une autre vigne de même contenance située à proximité de la ville. (22 janv. 1785.)

Les régents ont joui de cette vigne jusqu'en 1871, année où celle-ci fut utilisée pour l'agrandissement du cimetière, et remplacée par une allocation annuelle répartie entre les régents.

Le régent Cuche ne put pas jouir des largesses de M. le Ministre Henchoz, il décéda trois mois plus tard, après 41 ans de services à La Tour.

La nomination de son successeur donna lieu à un sérieux conflit entre Monseigneur le bailli Lentulus et le Conseil de La Tour, qui tous deux prétendaient avoir seuls le droit de nommer les régents. Le Conseil en revendiquait la prérogative, établie « par l'usage constant dès le jour où la Ville avait eu son école à elle » ; le bailli s'appuyait sur un nouveau Code ecclésiastique de 1773, ignoré jusqu'alors à La Tour (?), par lequel la nomination était faite par le bailli sur présentation du pasteur qui était chargé d'examiner les candidats en présence de membres du Consistoire. Le dernier mot resta naturellement au bailli qui nomma *Jean-Pierre Isot* du « Chateau daix » (sic).

Au bout de trois ans, ce dernier ayant trouvé une situation de sous-commis au Péage de Vevey, donne sa démission et est remplacé par *Abram Marmilliod*, de Rossinière ; le sieur Cardenaux passe à la 1<sup>re</sup> classe (1788).

En avril 1793, à la suite de la Visite des Ecoles, ces messieurs se déclarent « très satisfaits de l'éducation des Régents (!) et des progrès des Ecoliers ».

Les agitations et besognes nouvelles de la période révolutionnaire font passer l'école à l'arrière-plan ; les procès-verbaux mentionnent à peine les examens du printemps.

1806. Première loi scolaire vaudoise, le 29 septembre, les régents de La Tour prêtent le serment prévu par la nouvelle Loi.

Au printemps suivant, arrive une lettre du Conseil académique pour faire remarquer au pasteur « que les écoles de cette commune réunissent plus d'écoliers qu'il n'est prévu dans la Loi... »

Novembre 1808, nouveau règlement communal pour les régents : « le 1<sup>er</sup> régent fera l'école tous les jours sauf le mardi, les samedis veilles des communions et le lundi avant les deux foires d'hiver de Vevey... le 2<sup>e</sup> régent fera l'école depuis les vendanges à Pâques ».

Une place d'institutrice (3<sup>e</sup> classe) est mise au concours, éventuellement seulement pour les filles ; mais le décès du régent Marmilliod remet tout en question, la Municipalité nomme un régent : *Louis-Emmanuel Dupertuis*. Les classes sont dispersées, la 1<sup>re</sup> toujours à l'Hôpital, la 2<sup>e</sup> au-dessus du four banal (on ne devait pas y avoir

froid aux pieds !), et la 3<sup>e</sup> classe chez le municipal Grangier ; les parents paieront dorénavant six cruzt par mois pour aider la commune à payer les régents.

En outre, le régent Dupertuis tiendra la 2<sup>e</sup> école toute l'année et *Jean-Abram Pillet*, de Rossinière, anciennement régent à Glion, est nommé pour tenir la 3<sup>e</sup> classe dite d'hiver ; celui-ci fait place l'année suivante à *Nicolas Courlet*, bourgeois de La Tour.

On a pourtant des égards pour les vieux régents, ainsi au 17 octobre 1814, je relève au procès-verbal :

« Vu l'âge avancé et les longs services du régent Cardinaux, il lui est accordé fr. 10.— de plus par an »,

et ceci, au 8 décembre 1817,

« Le régent Abram-Dd Cardinaux, (logé dans le bâtiment de l'Hôpital) étant extrêmement malade, il est décidé de transférer les écoliers dans un autre local chez le municipal Michel ».

Malgré ces précautions, le vieux régent meurt deux semaines après ; il est remplacé en janvier 1818 après examen, entre une dizaine de candidats, par *Jean-Pierre-Dd Monney*, bourgeois du Châtelard, âgé de dix-huit ans.

Entre temps, en 1815, on décide de séparer les filles des garçons, il y eut donc dorénavant une 1<sup>re</sup> école de garçons et une 1<sup>re</sup> école de filles, état de choses qui se maintiendra pendant près d'un siècle, jusqu'en 1905, année de l'ouverture du bâtiment scolaire actuel. Le régent Dupertuis eut les garçons, et son collègue Cardinaux les filles.

Deux ans après, « considérant les frais occasionnés par les écoles, vu la démission du régent d'hiver Courlet, 3<sup>e</sup> régent, on décide de réunir de nouveau tous les enfants en deux écoles, une école de filles et une école de garçons.

En novembre 1820, on fixe à quinze batz par an et par enfant la contribution des parents pour l'écolage, ramenée à douze batz trois mois plus tard ; les régents sont chargés de la rentrée de ces contributions, malheureusement pour eux, car ce fut pendant longtemps une source de conflits sans cesse renaissants avec certains parents.

Emmanuel Dupertuis meurt en juillet 1822 ; la Municipalité nomme pour le remplacer *Jean-Louis Duflon*, de Riex, régent à Orny (sauf erreur le père de François Duflon, de Villeneuve, qui fut inspecteur scolaire).

Celui-ci fait savoir, le 7 octobre, que les autorités d'Orny lui ont offert « de lui augmenter sa pension pour le garder » ; mais il est d'accord d'accepter la place de La Tour si la Municipalité de cette Ville « lui paye une partie des frais de transport de ses meubles » ; décidé de lui offrir un louïs d'or neuf ou de faire chercher ses meubles à Ouchy par bateau.

(A suivre.)

V. MAGNIN.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### USINE A GAZ

**Distribution du gaz.** Du gazomètre, le gaz s'en va par une canalisation souterraine desservir de nombreuses localités souvent fort éloignées du centre producteur. On compte qu'en Suisse les installations de distribution constituent un réseau de 6600 km. de tuyaux.

La pression ordinaire produite par la cloche du gazomètre ne suffit pas toujours à la distribution du gaz. Il est parfois nécessaire d'installer des appareils de compression. L'usine de Schlieren dessert, outre la grande agglomération zuricoise, 23 localités des deux côtés du lac, et jusqu'à Dubendorf. Le réseau distributeur comprend 910 km. à pression normale, 48 km. à surpression et 52 km. à compression.

En Suisse romande, l'Usine à gaz de Vevey est un exemple de fabrication centralisée pour une région étendue. Tout le gaz est fabriqué à l'Usine de Vevey, appartenant à la Société Veveysanne du Gaz S. A., dont le réseau s'étend jusqu'à Villeneuve.

Dès cette dernière localité, la distribution est exploitée par la Société du Gaz de la Plaine du Rhône, S. A., à laquelle le gaz est livré à la station gazométrique de Villeneuve et dont le réseau dessert les stations de montagne de Leysin-Villars et les localités de la Plaine du Rhône, jusqu'à St-Maurice et Lavey.

Le transport du gaz à d'aussi grandes distances, à travers toute une série de localités, présente des particularités intéressantes, parce qu'il comprend tous les systèmes de distribution utilisés à l'heure actuelle dans l'industrie du gaz.

La position excentrique de l'usine productrice nécessite le transport de la presque totalité du gaz dans une seule direction, ce qui a exigé, pour tenir compte des conditions locales, la mise en œuvre de quatre régimes de pression très différents dans les conduites de transport, tandis que la pression d'utilisation chez tous les abonnés est uniforme et constante, quels que soient les endroits où ils sont raccordés.

- a) Distribution en pression normale (60 à 80 mm. colonne d'eau). Longueur totale 192 km.
- b) Distribution par surpresseur (300 à 500 mm. colonne d'eau) pour le transport des gros volumes hors de Vevey à Montreux-Villeneuve. Longueur totale 16 km.
- c) Distribution par compresseur à pression moyenne (jusqu'à 0,4 atm.) pour les communes suburbaines de St-Saphorin-Rivaz-Chexbres-St-Légier-Blonay. Longueur totale 10,2 km.

## UTILISATION DES PRODUITS DE LA DISTILLATION DE LA HOUILLE

<b>Gaz de ville</b> . . . . .		Usages multiples dans le ménage, les métiers divers et l'industrie. Chauffage. Réfrigération.
<b>Eau ammoniacale</b>	{	{
Eau ammoniacale concentrée		Industrie chimique. Peinture. Installations frigorifiques.
Alcali volatil . . . . .		Industrie textile.
Ammoniaque pure . . . . .		Engrais.
Sulfate d'ammonium . . . . .		Zinguerie. Industrie du métal.
Chlorure d'ammonium . . . . .		Explosifs. Munitions.
Nitrate d'ammonium . . . . .		Explosifs. Munitions.
Toluène . . . . .		
Benzène . . . . .		Explosifs. Munitions.
Xylène . . . . .		Moteurs pour autos et avions.
Huile de dissolution . . . . .		Produits chimiques. Couleurs.
Phénol . . . . .		Parfums. Désinfectants. Dissolvants. Résine synthétique. Laque.
Crésol . . . . .		
Naphtaline . . . . .		
Huile d'anthracène . . . . .		
<b>Goudron distillé</b> . . . . .	{	{
Huile de goudron . . . . .		Moteur Diesel. Chauffage à l'huile. Conservation du bois. Carbonileum.
Goudron distillé . . . . .		Construction des routes.
Brai . . . . .		Matériel isolant. Papier goudronné. Feuilles de liège. Laque. Briqueterie.
<b>Masse d'épuration</b>	{	{
Soufre . . . . .		Acide sulfurique.
Cyanure . . . . .		Produits chimiques. Couleurs. Bleu de Prusse. Destruction de la vermine.
<b>Graphite</b> . . . . .		Electrode.
<b>Coke</b> . . . . .	{	{
Comme matière première . . . . .		Fabrication du carbure. Métallurgie. Gaz pour usages techniques.
Comme combustible . . . . .		Chauffages centraux. Fonderies. Fabrication de chaux et ciment. Tuilerie.

d) Distribution par compresseur à haute pression (2 atm.) dans la Plaine du Rhône, soit de Villeneuve à Aigle, Leysin, Villars, Bex, Monthey, St-Maurice. Longueur totale 40,7 km.

Les longueurs des conduites nécessaires à assurer la distribution et le transport sont en rapport avec l'étendue de la région desservie et s'élèvent ainsi au total à 259 km.

#### **Autres produits de la distillation de la houille.**

Le gaz de ville n'est pas le seul produit de la distillation de la houille ; il y a encore le coke et toute une série de sous-produits dont la chimie tire parti.

**Le coke.** 100 kg. de houille donnent en moyenne 36 m<sup>3</sup> de gaz, 76 kg. de coke dont 14 kg. sont utilisés sur place pour le chauffage des fours. Les usines à gaz fournissent donc une ample provision d'un combustible de toute première qualité. La Suisse a besoin annuellement de 1,2 million de tonnes de coke. Ses usines à gaz lui en procurent 400 000 tonnes en chiffre rond. Fabriqué selon le procédé en usage dans les cokeries modernes et avec les meilleures sortes de charbon, le coke suisse peut rivaliser avec ceux que nous importons de l'étranger.

Les calibres normaux du coke suisse sont :

0/15 mm. (pour usages industriels et chaufferies spéciales).

15/25 mm. (pour petits calorifères et réchauds de fers à repasser).

20/40 mm. (pour chauffage par étages, petits chauffages centraux et grands calorifères inextinguibles).

40/60 mm. (pour chauffages centraux ordinaires).

60/90 mm. (pour grands chauffages centraux et l'industrie).

**Le goudron.** Par la distillation du goudron on obtient, suivant le point d'évaporation, plusieurs sortes d'huiles aux nombreux usages industriels, un goudron distillé pour le revêtement des routes et des résidus dont il est encore tiré parti. Le goudron sert de base à la fabrication d'un nombre extraordinaire de produits chimiques :

des désinfectants : phénol, lysol, etc. ;

des couleurs : environ 500 coloris ;

des médicaments : antipyrines, antifebrine, aspirine, pyramidon ;

des parfums ;

des denrées comestibles : saccharine, acide salicylique, essence d'amandes amères, etc. ;

des explosifs : le nitrotoluol.

**L'ammoniaque.** Ce produit, aux usages divers, se trouve dans le commerce à des doses de concentration variant de 2 ½ à 25 %. Comme composés, il donne le sulfate, le chlorure et le nitrate d'ammonium.

**Le benzol** sert de carburant aux automobilistes et aux avions.

**La naphthaline** est encore un sous-produit important.

(A suivre.)

C. GREC.

## LES HUMANITÉS ET LA PERSONNE (suite).

### Les disciplines de l'enseignement humaniste.

Les disciplines de l'enseignement humaniste ne sont pas différentes de celles que nous proposent les programmes actuels de l'enseignement secondaire. Mais c'est l'esprit qui en est différent. Aucune ne doit prendre le pas sur les autres, car aucune ne porte sa fin en soi.

« Ce qui ressort de ces considérations, — dit M. Meylan — c'est donc que l'intention de l'enseignement est plus importante que son programme (au sens usuel et technique de ce mot) et que ce dont notre école secondaire a besoin, ce n'est pas tant de réformer ses programmes que de *reprendre conscience de sa fin*, de son « but à l'infini », comme dit Ch. Péguy. »

L'histoire permettra à l'enfant d'acquérir la sensation de la durée qui sépare deux événements, l'amènera à établir entre eux des rapports, mais, « ...l'on s'interdira rigoureusement toutes considérations hors de sa portée : on ne lui révélera pas les intentions profondes d'un Périclès ; on ne l'invitera pas à admirer la stratégie d'Alexandre ou de Jules César ».

Le maître adoptera pour les premières années un ton simplement narratif pour raconter à ses élèves des récits historiques exposant les événements les plus significatifs. Dans ces évocations, on donnera sa juste place à l'histoire sainte, car « De tels récits sont « Humanités » au même titre que les adieux d'Hector et d'Andromaque... ».

C'est à la façon des chroniqueurs qu'il faut raconter l'histoire à l'enfant : belles histoires, légendes, figures représentatives, grandes paroles. Plus tard l'information de l'élève peut se faire plus loin et plus profond. « ...si dans le premier cycle, il importe avant tout de faire connaître à l'enfant de nombreux faits et de nombreux personnages dans leurs rapports de succession ou de simultanéité, dans le second, on s'efforcera de faire comprendre aux jeunes gens l'enchaînement interne de ces faits, et le rôle joué par ces personnages ; à en marquer le sens et la valeur, à élucider donc « la forme » du devenir historique, dont le contenu leur sera devenu familier. »

L'histoire de notre civilisation méditerranéenne peut se résumer en une demi-douzaine de fresques dont la première montre les conquêtes de l'homme préhistorique, tandis que la dernière s'ouvrant par la Révolution française nous mène jusqu'à nos jours et fournit l'occasion d'évaluer les idéologies qui s'affrontent actuellement et d'en chercher le sens profond.

On s'arrêtera longuement à contempler la fresque hellénique.

« Il est nécessaire, en effet, de proclamer à la face d'un siècle intoxiqué par l'idolâtrie quantitative (le plus long pont du monde, l'avion le plus rapide, le gratte-ciel le plus haut, le poste émetteur le

plus puissant du monde) qu'une strophe de Sapho, Socrate s'entretenant avec ses amis avant de boire la ciguë, la prière à Zeus du stoïcien Cléanthe, que l'aurige de Delphes ou l'Hermès de Praxitèle, pesés à la balance de la valeur humaine, pèsent incommensurablement plus que les gratte-ciel et les ponts américains. »

Encore une fois, c'est l'homme et non une liste de faits qu'on ira chercher dans les siècles révolus. Il en sera de même pour la discipline de la géographie, «... envisagée tout d'abord comme la prise de conscience de types humains, de formes de civilisation, de styles de vie différents des nôtres. »

Mais la géographie, ce doit être aussi l'évocation des paysages : montagnes, plaines, mers, polders, rizières, récifs de coraux. Il faut présenter aux élèves les principaux aspects de la terre et, de la sorte, ils ne se sentiront plus étrangers par le monde.

Notons ici que dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie, comme dans celui des quatre disciplines, on fera appel autant et plus à l'imagination qu'au raisonnement, à la sensibilité qu'aux facultés purement intellectuelles.

L'enseignement des sciences devra consacrer la primauté de la science pure sur la science appliquée. On y exaltera moins les « merveilles de la technique » qu'on y cherchera la signification spirituelle de la recherche scientifique. On sait trop le danger que nous fait courir une science qui est devenue une fin au lieu de rester un moyen. « Notre civilisation, que le progrès des sciences, son œuvre, a conduite dans une impasse où les valeurs proprement humaines se trouvent en péril de mort. »

Les mathématiques, en montrant la nécessité d'une démarche rigoureuse de la raison constitueront une initiation concrète à une esthétique de la pensée abstraite. Le maître « ...marquera aussi le rôle joué par l'imagination dans la découverte mathématique ».

De l'enseignement des sciences dans son ensemble, on peut dire : « C'est donc essentiellement le progrès de la méthode scientifique et surtout encore le perfectionnement de l'esprit par la pratique de cette méthode qu'on s'appliquera à rendre sensibles au jeune homme ».

C'est maintenant seulement que nous dirons quelques mots de la manière dont M. Meylan envisage l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères par quoi débute pourtant son exposé des disciplines de l'enseignement humaniste. Le langage étant à la fois le livre qui renferme la pensée de l'homme et l'instrument de communication par quoi le maître mettra en contact la pensée de l'élève et sa pensée propre, c'est dans le chapitre consacré au langage que s'affirment peut-être avec le plus de vigueur les idées de l'auteur de l'ouvrage, que se marque le mieux l'intention de son enseignement.

Il ne peut y avoir « ...appropriation ni communication des valeurs les plus précieuses, celles justement dont l'enseignement humaniste se propose d'enrichir le petit homme, avant que celui-ci ait acquis la propriété des termes par lesquels ces valeurs sont définies. »...

« La discipline du langage est ainsi au centre de l'enseignement humaniste, dont elle constitue en quelque sorte la colonne vertébrale. »

C'est aussi la discipline qui exigera de l'élève l'effort le plus soutenu. Il conviendra donc de lui faciliter la tâche en s'inspirant constamment des procédés de la méthode active. Mais, la langue n'est pas que grammaire et orthographe. « On l'oublie parfois chez nous, où cet apprentissage de l'art d'écrire est d'une si particulière nécessité. » Il faudrait unifier les efforts incohérents de ceux qui essaient de faire progresser l'enseignement de la langue. Mais, constate M. Meylan, c'est dans la pratique du langage parlé que se manifeste le plus notre infériorité. On ne pourra réagir avec efficacité que lorsqu'on se sera convaincu que « veiller sur la langue, c'est veiller sur la société même », comme l'a écrit Vinet.

Tout le chapitre consacré à l'acquisition des langues est une protestation contre l'utilitarisme en matière d'enseignement secondaire.

« C'est donc pour que l'enfant acquière la conscience du langage qu'on lui fait étudier analytiquement sa langue maternelle ; et c'est dans la même intention qu'on lui fait apprendre plusieurs langues, anciennes ou modernes. » Et aussi pour lui permettre « ...d'accéder de plain pied à certains chefs-d'œuvre... Mais pour aucune autre raison, et surtout pas pour leur utilité pratique, pour les parler. Je considère ce paradoxe comme un des axiomes essentiels de la pédagogie humaniste. »

Le plus grand profit qu'on tirera de l'étude des langues sera de mieux connaître sa propre langue. L'on voit tout ce qui sépare cette conception, et de la pédanterie classique, et de l'utilitarisme à la Berlitz.

Mais la langue est surtout pour le maître le moyen d'entraîner, de convaincre, d'exalter. C'est par la parole que s'exprime toute la poésie du monde ; et aussi par ces autres langages que sont la musique, la peinture et la sculpture comme aussi la danse et le théâtre.

Or la présentation au petit d'homme de l'œuvre de l'homme doit être une présentation poétique. M. Meylan nous l'a dit à Zurich : « Nul ne peut être instituteur s'il n'est poète. » — Entendez bien qu'il ne s'agit pas pour le maître d'école de savoir découvrir les sonorités subtiles ou d'ordonner des rythmes. Il lui faut, s'il veut donner à son enseignement sa valeur d'exaltation sans laquelle il restera vain, être sensible aux correspondances secrètes qui existent entre toutes choses, il lui faut savoir distinguer les fils ténus qui relient ces choses

à l'enfant et l'enfant à lui-même. Il doit être poète parce qu'il doit savoir créer des images ; imaginer pour éveiller l'imagination de l'élève.

« L'enfant est donc poète, et c'est pourquoi il ne comprend bien que les poètes. On peut même dire que seul l'enfant comprend pleinement les poètes. » D'ailleurs : « Mais l'enfant et le poète, c'est un pléonasme... » a écrit Cocteau, que cite M. Meylan.

Et c'est cette exigence poétique primordiale qui conditionnera toute l'école humaniste, déterminant aussi bien la forme de l'enseignement des sciences que le choix des textes proposés à l'élève dans l'enseignement de la géographie, par exemple.

La poésie, on l'ira chercher pour l'enfant jusqu'aux sources. Tout le capital poétique amassé et transmis jusqu'à nous par les poètes, musiciens et artistes de tous les temps et de tous les pays leur sera partagé, pour que, à leur tour, ils puissent le faire fructifier.

On sent combien est loin de l'intellectualisme l'école que l'on nous propose ici !

Mais au delà de toutes les valeurs humaines dont la communication à l'enfant a été faite par l'école, il y a autre chose. Et ce monde d'images par lequel l'image du monde lui sera devenue familière, il faudra encore l'organiser, le centrer, le situer, par rapport à ce qui, à la fois, contient et dépasse le monde : Dieu. « ...l'école humaniste, telle que nous l'avons définie, est *volens nolens*, une école de Dieu. »

La notion du divin qui découle de l'enseignement des humanités n'a rien à voir avec les dogmes, les sectes et les querelles théologiques. La religion est avant tout communion des hommes : l'amour de Dieu en la personne du prochain, l'amour du prochain en Dieu.

J'ai essayé de vous dire ce qu'est le livre de M. Meylan et me rends bien compte que j'y ai assez mal réussi. Il est difficile de dresser l'inventaire de toutes les idées qu'il contient, d'en marquer la portée, d'en rendre le mouvement et la vie. Je crains surtout de n'avoir pas été assez persuasif et de ne pas avoir eu le don de convaincre.

Je dirai donc encore : lisez *Les humanités et la personne*, c'est un beau livre, un livre de sagesse qu'il est bon de lire en ce temps de folie. Ne perdez pas cette occasion de vous enrichir.

Alb. R.

## INFORMATIONS

### LES MAÎTRES ABSTINENTS A L'EXPOSITION NATIONALE

Les maîtres abstinents disposent à l'Exposition d'un petit panneau dans la division de l'école primaire ; par le moyen de travaux d'élèves

et de propositions pratiques ils y font de la propagande pour l'enseignement antialcoolique. Les organisateurs ont pris pour sujet central le fruit et sa valeur et ils ont eu recours avant tout à l'image. Les travaux d'élèves exposés, rédactions, calculs, dessins traitent également la question du fruit aux applications si nombreuses dans l'enseignement.

Dans la division « *Travail social* », du Höhenweg, on peut voir un film de l'instituteur zuricois Henri Marti : « Le cidre doux à l'école ». Les écoles des villes s'intéressent aussi à la question de l'utilisation des fruits et peuvent parfois servir de modèles aux écoles rurales.

La société des maîtres abstinents est aussi représentée par divers travaux dans la *Maison de la jeunesse*, en particulier par une sorte de synthèse du travail pour la jeunesse, due à M. Otto Binder du Secrétariat « Pro Juventute ». Educateurs et sociétés de jeunesse sont unis dans leur effort pour élever une jeunesse plus forte et plus saine.

Remarquons que les maîtres abstinents et, avec eux, beaucoup de visiteurs désapprouvent certains traits de la partie « commerciale » de l'exposition. Ils ont fait des démarches pour que, dans le bar à vin et dans tous les restaurants, on puisse se procurer nos excellents jus de raisin suisse. Il faut que l'on sache que l'on peut consommer le jus de raisin à l'état non fermenté et il serait regrettable que des modes d'utilisation qui jouent dans d'autres pays, même en France, un rôle important, fussent négligés chez nous.

---

## TEXTES LITTÉRAIRES

### **L'apprentie.**

Nous étions assises chacune devant une sorte de comptoir, garni d'une balance, d'une pile de paquets aplatis, et d'une grande caisse de chicorée en vrac, avec une truëlle. Je saisissais un paquet, soufflais dedans pour l'ouvrir, l'emplissais, le pesais, le roulais, le tapais pour en faire un cylindre dur, le fermais en appuyant les deux pouces, collais l'ouverture d'un coup de pinceau, et le retournais dans un bac. C'était amusant. J'avais l'impression de jouer à l'épicière, avec cette balance et cette truëlle. Et le temps ne me semblait pas trop long.

Mais il fallait aller terriblement vite. J'appris là à économiser les secondes et les gestes. J'étudiai longtemps la meilleure place de ma balance et de mes caisses, pour le meilleur rendement, — comment disposer mes paquets vides et pleins, — et ce que devait contenir ma truëlle, pour faire juste la demi-livre ou la livre d'un seul coup.

VAN DER MEERSCH.

Demandez notre Catalogue gratuit !  
sur tout le Matériel de  
Réforme scolaire

**Wilh. SCHWEIZER & C<sup>o</sup>, WINTERTHUR**

*Service  
prompt et soigné*

pour :  
LE CALCUL  
L'ÉCOLE ACTIVE  
LE TRAVAIL MANUEL

## COLLÈGE PIERRE VIRET

Cours préparatoire pour l'examen d'entrée 1940 à l'

### ÉCOLE NORMALE

les mercredis et samedis après-midi. ● Rentrée : mercredi 25 octobre à 14 h.  
Pour renseignements, références et inscriptions, s'adresser au Directeur du Collège  
Pierre Viret, 3, ch. des Cèdres. Lausanne.

**Empaillage** de tous les ani-  
maux pour écoles

Fabrication et vente de  
Chamoisage de peaux

**Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



*modes*  
*modèles de paris*

**lily**

rue de rive, 4 (3<sup>e</sup> étage)  
**genève**

prix spéciaux aux membres du corps enseignant

# POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur  
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

# PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

---

# AUTOUR DE NOUS

## NOTES D'HISTOIRE NATURELLE

PAR

PIERRE BOVEN

Un volume in-8°, broché, illustré de 63 dessins de l'auteur . Fr. 5.—

Que peut-il bien se passer autour de nous ? Ecrit pour tous ceux que la nature enchante et qui savent employer leurs loisirs à vagabonder dans les prés et les bois, ce livre le raconte en détail. On y voit surgir mille choses curieuses que l'œil patient de l'observateur découvre, et tout un monde ignoré du banal promeneur se révèle peu à peu. C'est avec un plaisir croissant qu'on surprend du printemps à l'hiver, les faits et gestes de la faune indigène et particulièrement de la gent ailée. Que d'oiseaux on apprend à connaître en lisant ces pages ! Sans se lasser, on suit l'auteur, captivé par ses observations précises et ses réflexions judicieuses. Cet ouvrage qu'on peut rapprocher des *Beaux dimanches* de Bourget est orné de 63 dessins de l'auteur.

C'est un livre pour tout le monde, qu'on peut lire à temps perdu et fermer quand on veut sans perdre le fil qui se déroule au hasard des observations intéressantes que chacun peut faire autour de soi dans la nature. Le charme des découvertes que l'on y fait a ceci d'exaltant, qu'il croît toujours. C'est plus qu'une distraction attrayante et le lecteur gagné par l'intérêt échappera un moment aux préoccupations qui l'assaillent en ces temps troublés : la nature le reposera sans le décevoir.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

## RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

## ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# LES LEÇONS DE PÉDAGOGIE

## d'un Manuel de lecture américain

par E. DÉVAUD.

Un vol. in-8° broché. . . . . Fr. 3.50

C'est une description minutieuse d'un manuel de lecture américain vaste comme une « cathédrale » pédagogique. On y trouve comme une réalisation saisissante des directives de la pédagogie moderne pour l'enseignement de la lecture, et, à ce point de vue, ce livre doit intéresser le personnel enseignant de toutes les écoles primaires : lecture globale pour les commençants, lecture silencieuse au second degré, application de la lecture au troisième, et, pour le quatrième, formation d'une mentalité d'initiative, de courage, de service, de civisme et de foi.

Tout cela examiné en détail, classe par classe, livre après livre, organisation des chapitres par centres d'intérêt, étude de leçons, de leur marche, de leurs différences aux divers cours, analyse de très nombreux exercices, curieux, ingénieux, étonnamment variés. Les maîtres ne sauraient adopter cette méthode en tout et pour tout. Mais ce qu'en rapporte l'auteur est si suggestif, que la lecture attentive de cette monographie ne manquera pas de provoquer de nombreuses et fécondes imitations dans les classes, car la plupart des procédés peuvent être parfaitement appliqués avec les manuels en usage en Suisse romande. Nul doute qu'on en voudra largement profiter.

RAPPEL :

E. DÉVAUD :

### Quarante exercices de lecture silencieuse

aux degrés moyen et supérieur primaires.

In-16 broché . . . . . Fr. 1.50

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle